NEWSLETTER IDE EXTERNE

Prélèvement d'un groupe sanguin

Bonjour à tous ! Un audit COFRAC s'est déroulé les 8 et 9 septembre 2022 au laboratoire dans le but d'accréditer les analyses Groupes / Phénotype / Rhésus, RAI et Coombs. Suite à cet audit, nous souhaitons vous rappeler les bonnes pratiques à respecter lors d'un prélèvement d'un groupe sanguin avec double détermination. Bonne lecture !

L'article 4 de l'arrêté du 15 mai 2018 fixant les conditions de réalisation des examens de biologie médicale d'immuno-hématologie érythrocytaire stipule :

> *« Lorsqu'une seconde détermination est effectuée, l'échantillon sanguin est prélevé par un professionnel différent de celui de la première détermination. L'échantillon sanguin peut aussi être prélevé par le même professionnel que celui qui a effectué la première détermination dès lors qu'il l'effectue* ***lors d'un deuxième acte de prélèvement****, impérativement indépendant du premier et comprenant une nouvelle vérification de l'identification du patient. »*

Par « acte de prélèvement » il faut bien comprendre « prise de sang ».

Donc, lorsqu'une **double détermination** est demandée, merci de bien **prélever 2 fois** le patient → **Pas de dérogation possible**. En cas de prélèvement difficile, prélever la deuxième détermination un autre jour.

De plus, merci de bien identifier sur la fiche de transmission de prélèvement (= FIP) présente dans les boites que **2 prélèvements** ont été réalisés en cas de double détermination : indiquer clairement les 2 heures de prélèvements différentes correspondant à chaque prise de sang, soit sur la FIP, soit sur les deux tubes.

Si les deux déterminations ne sont pas clairement identifiées, alors **une seule détermination sera effectuée** par le laboratoire.

Important : N'oubliez pas de contrôler l'identité du patient via un document officiel → La case prévue à cet effet sur la FIP doit être cochée :

Ici →

O Vérification obligatoire de l'identité complète du patient pour les groupes sanguins et/ou RAI à partir d'un document officiel d'identité (CNI, passeport)

Ou là →

Demande de groupe sanguin et/ou RAI :

Nom de naissance **obligatoire** : .....

❑Identité du patient vérifiée via un document officiel

Antécédent transfusionnel ≤ 4 mois : O oui O non

Si oui : Date de la transfusion : .....

Si ce n'est pas le cas, le laboratoire sera contraint d'enregistrer une fiche de non-conformité et de téléphoner au patient afin de vérifier son identité.

Merci d'avance d'appliquer ces préconisations.

Méline JACOBÉ
Responsable Qualité